

Année scolaire 2024-2025
EN SÉANCE

Conseil D'établissement de l'école de la Clé-du-Boisé

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le 16 juin 2025 à au restaurant Mikes de St-Nicholas à 18h

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

Représentants (parents)

Éric Lavoie

Sophie Hélène Morais

Nancy St-Laurent

Membres du personnel

Sylvain Richard enseignant

Caroline Lamothe, enseignante

David-Alexandre Méthot tech. En loisirs

Marie-Pier Poulin psychoéducatrice

Invité (e)

Kim Fauchon de la Maison des jeunes

Absent(e)

Joëlle Bilodeau, enseignante

Sarah Cloutier, directrice adjointe

Sébastien Michaud, parent

Aurélie Morelle, parent

Pierre-Marcelin Dieukam Teumah, parents substitut

Jesse Amosiya, parent substitut

1 Préliminaires :

1.1 Ouverture de la rencontre

Le quorum est respecté.

CE24-25-39

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame Sophie-Hélène Morais, appuyé par madame Caroline Lamothe et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 4.4

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25-40

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Richard, appuyé par monsieur Éric Lavoie et résolu d'adopter le projet d'activités.

ADOPTÉ à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal

2 Points d'adoption :

CE24-25-41

2.1 Rapport annuel du CÉ

Monsieur Lavoie présente la lecture de son rapport annuel. Madame Côté fait le point sur les différentes phases réalisées dans la cour d'école, en insistant sur l'importance du financement pour la réussite du projet. Le rapport annuel sera transmis au CSS et mis à disposition sur le site internet de l'école.

IL EST PROPOSÉ par madame Sophie-Hélène Morais, appuyé par madame Caroline Lamothe et résolu d'adopter le budget 2025-2026.

ADOPTÉ à l'unanimité

3 Points d'approbation

CE24-25-42

3.1 Ajustement de la facture scolaire du primaire et du secondaire

Madame Côté informe d'une augmentation du coût de la location de la glace à l'aréna pour les élèves du primaire. Ainsi, les parents devront s'acquitter d'un supplément de 25 \$. Pour les élèves du secondaire, un frais additionnel de 17 \$ sera demandé pour l'agenda scolaire. Par ailleurs, le cahier de CCQ, d'une valeur de 20 \$, a été retiré de la liste de matériel didactique et remplacé par un cahier maison, dont le coût s'élève à 5 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Lavoie, appuyé par madame Marie-Pier Poulin et résolu d'adopter l'ajustement de la facture scolaire

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25-43 3.2 Ajout à la liste du matériel essentiel du primaire et du secondaire

Au primaire, des post-it sont ajoutés à la liste de fournitures pour les élèves. Au secondaire, une paire de ciseaux vient s'ajouter au matériel requis.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy St-Laurent, appuyé par monsieur Sylvain Richard et résolu d'adopter l'ajustement de la liste de matériel essentiel.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25-44 3.3 Projet d'activités 2025-2026

Madame Côté fait part des activités proposée aux élèves de multisport pour l'année scolaire 2025-2026

IL EST PROPOSÉ par madame Aurélie Morelle, appuyé par madame Marie-Pier Poulin et résolu d'adopter l'ajustement de la facture scolaire.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25-45 3.4 Entrée scolaire des élèves de 5^e année

Madame Côté précise que les élèves de 5^e année commenceront leur année scolaire une journée plus tôt. La rentrée aura lieu le 26 août, suivie d'une journée pédagogique le 27 août. Cet aménagement a pour but d'améliorer la transition des nouveaux élèves.

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Lamothe, appuyé par monsieur David-Alexandre Méthot et résolu d'adopter la date d'intégration des élèves de 5^e année.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25-46 3.5 Date de l'assemblée générale des parents de septembre 2025

La date de l'assemblée générale des parents est fixée le 18 septembre 2025.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Richard, appuyé par madame Nancy St-Laurent et résolu d'adopter la date de l'assemblée générale des parents.

ADOPTÉ à l'unanimité

4 Points d'information

4.1 Suivi du gala

Monsieur Méthot souligne que l'événement a été une réussite et annonce qu'ils prévoient commencer 15 minutes plus tôt l'année prochaine. Madame

Côté tient à saluer le travail accompli par monsieur Sylvain Richard et monsieur David-Alexandre Méthot.

4.2 Suivi des activités de fin d'année

Monsieur Méthot fait part des activités de fin d'année des finissants ainsi que les sorties prévues à la Ronde et au Bora Parc.

4.3 Nomination de la nouvelle direction d'école

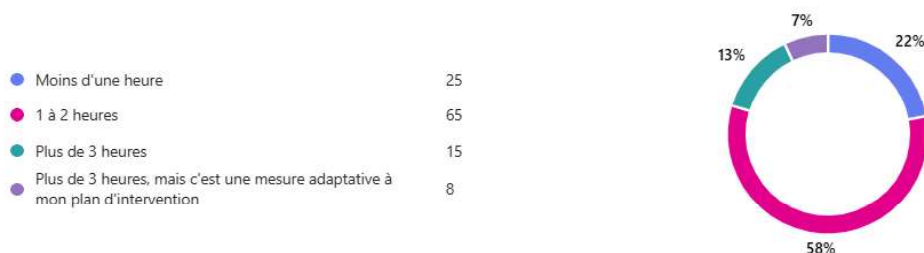
Madame Côté annonce son départ à la retraite et informe que madame Justine Pelletier lui succédera à la direction de l'école. Résidant à Saint-Étienne, madame Pelletier occupe actuellement le poste de directrice adjointe à l'école Beaurivage. Elle prendra officiellement ses fonctions le 1er juillet 2025, tandis que madame Côté quittera son poste le 18 juillet 2025.

4.4 Lecture du sondage réalisé par le CÉ

Pour donner suite au sondage sur l'utilisation des appareils électroniques, on constate que la majorité des élèves les utilisent entre une et deux heures par jour en classe, principalement pour des travaux scolaires et la recherche d'information. Bien que plusieurs reconnaissent que ces outils facilitent leur apprentissage, une part non négligeable s'en sert aussi pour le divertissement. Parmi les avantages relevés figurent la rapidité et la facilité d'accès à l'information, tandis que les inconvénients concernent surtout la distraction et la fatigue visuelle. Concernant l'interdiction des téléphones cellulaires, les avis sont partagés : certains y voient une chance d'améliorer la concentration, d'autres craignent un isolement vis-à-vis de leurs proches.

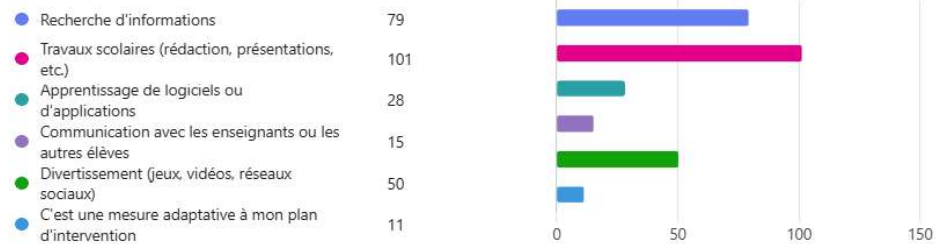
1. En moyenne, combien d'heures par jour utilises-tu des appareils électroniques pendant les heures d'école (Chromebook, cellulaire, etc.) ? (0 point)

[En savoir plus](#)



2. Pour quelles activités utilises-tu des appareils électroniques à l'école (Chromebook, cellulaire, etc.) ? Tu peux cocher plusieurs réponses. (0 point)

[En savoir plus](#)



3. Selon toi, les appareils électroniques t'aident-ils à mieux apprendre (Chromebook, cellulaire, etc.) ? (0 point)

[En savoir plus](#)



4. Quels sont les avantages d'utiliser des appareils électroniques à l'école (Chromebook, cellulaire, etc.) ? (0 point)

[En savoir plus](#)

113
Réponses

Dernières réponses

"Pour faire des exposer oral ou de faire des rechercher sur quelque chose po... "

"Plus rapide"

"Tu peut trouver des information utile ou non utile plus rapidement"

...

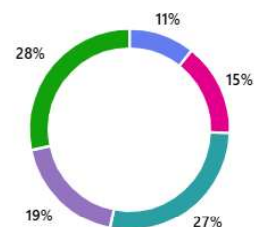
16 répondants (14%) répondu recherche pour cette question.

Word cloud showing advantages of using electronic devices at school. Key terms include: **recherche**, **rapide**, **information**, **travail**, **école**, **classroom**, **accès**, **moins**, **parent**, **informations**, **Ont**, **Chromebook**, **devoir**, **recherches**, **Le Chromebook**, **travaux scolaire**, **apprentissage**, **devoirs**, **papier travail**.

6. Penses-tu que l'interdiction du cellulaire à l'école aura des impacts positifs? (0 point)

[En savoir plus](#)

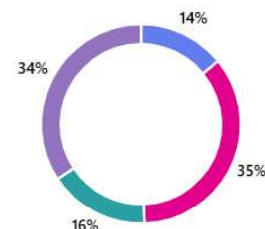
● Oui, beaucoup	12
● Oui, un peu	17
● Ni oui, ni non	31
● Non, pas vraiment	21
● Non, pas du tout	32



7. Quelles conséquences l'interdiction du cellulaire aura-t-elle sur toi ? Tu peux cocher plusieurs réponses. (0 point)

[En savoir plus](#)

● Cela améliorerait ma concentration et mon apprentissage	25
● Cela compliquerait la communication avec ma famille ou mes amis	63
● Cela me ferait me sentir déconnecté(e) de mes proches	29
● Je n'aimerais pas l'interdiction, mais je m'y adapterais	61



5 Rapport des comités

5.1 Représentant au comité de parents

Il n'y a pas de représentant au comité de parents.

5.2 Représentant au comité EHDAA

Il n'y a pas de représentant au comité EHDAA.

5.3 Personnel de l'école

La collaboration avec le restaurant « Los Balderas » a permis de recueillir 1500\$ pour la cour d'école. Monsieur Méthot nomme qu'il y a eu une centaine d'achats et les acheteurs prenaient en moyenne 3 coupons.

6 Questions diverses

Pas de questions.

7 Correspondance

Aucune Correspondance

Levée de l'assemblée à 19h07.



Kathleen Côté, Directrice



Éric Lavoie, président